

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2003

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE

SÉRIE : S

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures – Coefficient 3

CORRIGÉ

Ce corrigé comporte 4 pages numérotées de 1 à 4

ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION - BACCALAUREAT 2003

L'horaire de la série S ainsi que l'adaptation du programme n'autorisent pas des exigences de correction aussi élevées que pour les séries L et ES, même si la nature des critères d'appréciation reste la même.

I. Composition de géographie : Les grandes villes d'Afrique : activités, contrastes sociaux et organisation de l'espace urbain

- **Ce sujet propose aux candidats de s'exprimer sur le seul thème de la troisième partie du programme de géographie étudié en série S.** Il s'agit pour eux de rassembler et d'ordonner les connaissances qu'ils ont acquises sur les aspects et les caractères des grandes villes d'Afrique. Ni l'approche quantitative de la croissance urbaine, à l'échelle de l'Afrique, ni l'étude de la distribution spatiale des villes sur le continent ne sont attendues dans ce devoir.
- Le candidat est libre du choix de ses exemples (« *on étudie à partir d'un ou deux exemples...* »). On valorisera les devoirs qui sauront dépasser leur simple juxtaposition, en conduisant une réflexion sur « *les grandes villes d'Afrique...* » et non sur le seul cas de telle ou telle de ces villes.
- Les indications apportées par le sujet (« *activités, contrastes sociaux et organisation de l'espace* ») conduiront sans doute beaucoup de candidats à adopter cette trame pour construire leur devoir. Ce plan sera accepté, au même titre que d'autres.
- Parmi les thèmes qui seront le plus souvent développés figureront notamment l'extension et les contrastes de l'espace urbain (développement incontrôlé, types de quartiers, types d'habitat...) avec ses insuffisances bien connues (habitat, infrastructures, services publics...) et la juxtaposition richesse / pauvreté. Le poids, voire le dynamisme des activités informelles, aux côtés des emplois administratifs et de services de tous niveaux seront soulignés. Parmi les indicateurs (ou les facteurs) de la crise urbaine, le chômage, les maladies, la violence pourront être rappelés. On valorisera fortement les devoirs qui dépasseront des généralités caricaturales en évoquant ces divers aspects et qui sauront appuyer leur argumentation sur de réelles connaissances.

II. Composition de géographie : Les centres d'impulsion dans l'espace mondial

- **Le sujet porte explicitement sur un des principaux aspects de la première partie du programme.** Il vise à vérifier que les candidats ont bien acquis les principaux repères nécessaires à la compréhension de « *L'organisation géographique du monde* » d'aujourd'hui. **On sera cependant conscient, dans la correction, du petit nombre d'heures consacrées à cette étude en série S, en début d'année.**
- Diverses approches, divers plans ont pu être mis en œuvre lors de l'étude de ce thème, durant l'année scolaire. Aussi convient-il de les accepter, à la condition qu'ils prennent bien en compte le sujet, sans le détourner vers une étude plus générale des « *inégalités de développement* ».
- On peut souhaiter rencontrer une définition des « *centres d'impulsion* » (fonctions, puissance...). Leur identification est aisée, pour les centres majeurs : les candidats s'exprimeront alors sur les trois pôles de la *Triade*. Des centres secondaires, ou émergents – les dénominations peuvent varier – méritent d'être présentés (en Amérique latine, en Asie méridionale... par exemple). Dans chacun de ces pôles, c'est à travers le réseau des grandes métropoles, parfois des mégalopoles, que se manifestent la capacité et la fonction d'impulsion ; on attendra ici des exemples significatifs, librement choisis.

- Le croquis attendu témoignera de la capacité des candidats à situer les lieux et à hiérarchiser les phénomènes qu'ils évoquent dans leur devoir. Ce thème du programme est en effet surtout étudié « à partir de cartes », selon les indications du programme.
On rappellera cependant ici que les exigences pour un tel croquis ne peuvent dépasser ce qu'un candidat peut réaliser à main levée dans un temps très limité, pour un exercice qui ne constitue qu'un élément de la première partie de son devoir.

III. Etude de documents : *Les relations entre les États-Unis et l'espace latino-américain*

- **Le sujet de cette étude de documents embrasse clairement une des deux dimensions retenues par le programme pour l'étude des États-Unis : « Les États-Unis en Amérique et dans le monde ».** Il se distingue cependant d'une composition, puisque le contenu est ici déterminé par le dossier documentaire.
- La variété des documents et des thèmes abordés pourra être soulignée par les candidats dans leur présentation : cartes établies à partir de données statistiques, document fourni par un des symboles les plus connus des firmes multinationales américaines, extrait d'ouvrage de géographie, statistiques officielles. Les échelles des cartes (continentale, mondiale) enrichissent aussi l'approche qui peut être faite des « relations entre les États-Unis et l'espace latino-américain ». On appréciera un regard critique sur la richesse et la pertinence des informations fournies par le dossier sur ce sujet.
- Plusieurs entrées sont naturellement possibles et seront mises en évidence dans la deuxième partie de l'exercice. Les indications données ci-dessous ne sauraient constituer une liste type des thèmes attendus. C'est la pertinence des choix et de l'argumentation des candidats, dans le cadre du sujet proposé, qui doit être appréciée, et non la conformité à un corrigé modèle.
- Parmi les thèmes qui peuvent être identifiés dans les documents, on citera, par exemple, l'attractivité des États-Unis, leur domination commerciale et financière en Amérique latine, la recherche d'espaces de production et de main-d'œuvre à faible coût, etc. Tous s'inscrivent dans une tradition séculaire, jamais démentie, de prééminence des États-Unis sur l'ensemble du continent américain.
- La synthèse n'est pas un exposé exhaustif sur le sujet. Elle rassemble et organise les informations fournies par les documents du dossier en réponse au sujet posé. On appréciera le candidat qui saura mettre en perspective les informations tirées de ces documents.
- L'appréciation de l'exercice prend en compte l'ensemble de la production et ne doit pas donner lieu à un quelconque barème pour chaque partie.

IV. Commentaire de document d'histoire : *L'univers concentrationnaire d'Auschwitz décrit par Primo Levi*

- **Ce document porte sur un thème majeur du programme : « On insiste sur l'univers concentrationnaire et l'extermination systématique des Juifs et des Tziganes ».** L'auteur du texte est identifié par une note. Ce document est donc le témoignage d'une des victimes de la déportation à Auschwitz, exprimé dès le lendemain de la guerre. On valorisera les devoirs qui, dans leur présentation, sauraient rappeler la place emblématique du témoignage de Primo Levi dans l'histoire de « l'empire concentrationnaire d'Auschwitz ».
- Les réponses aux questions 2 et 3 amènent les candidats à dégager les caractères du système concentrationnaire : organisation administrative, dimensions, transport des détenus, énormité des effectifs, travail forcé et extermination, cadre industriel, « pratique routinière », avilissante et meurtrière... Le racisme, qui est au cœur de l'idéologie nazie, trouve ici son expression ultime dans la hiérarchisation des déportés, selon leur origine, et plus encore dans la négation de leur statut d'individus (tatouage, humiliation de tous les instants, utilisation des êtres et des corps comme objets...).

V. Commentaire de document d'histoire : *Extraits des Mémoires d'Espoir du général de Gaulle*

- Le programme de la série S prévoit que, pour l'étude de « *L'évolution politique de la France depuis 1945* », « *on étudie les grandes phases de la vie politique...On analyse les institutions de la V^e République et leur fonctionnement. On examine les orientations durables et les grandes phases de la politique extérieure, en la replaçant en particulier dans le cadre de la construction européenne* ».
- Tous ces thèmes peuvent être abordés à travers ce texte du général de Gaulle, qui dresse, *a posteriori*, un bilan de son action dans les quatre premières années de la V^e République. On valorisera les candidats capables de porter un regard distancié et critique sur les propos de De Gaulle et de percevoir comment, dans l'ensemble du texte, s'exprime le rejet de la IV^e République, qui est, en effet, une des permanences du discours gaullien.
- La phrase soulignée fait clairement allusion aux institutions et aux pratiques du régime qu'il a mis en place (le président renforcé, un gouvernement stable et respecté...). Il le compare implicitement à celui de la IV^e République.
- De même, de Gaulle évoque les drames et les échecs de la IV^e République face aux problèmes coloniaux (Indochine, Algérie). On se satisfera du rappel par les candidats de l'accession à l'indépendance de la plus grande partie de l'ancien Empire colonial entre 1958 et 1962 : Afrique noire, Madagascar et Algérie. Ceux qui sauraient évoquer la « *Communauté* » verraient leur travail valorisé, mais ce niveau de précision ne peut être exigible en série S.
- Il est aisé de repérer, dans le second paragraphe, les axes majeurs de la politique extérieure française à cette époque : le rapprochement franco-allemand, la mise en place de l'Europe communautaire, le rapprochement avec les pays d'Europe de l'Est, le maintien de liens avec le Tiers-Monde, le refus de la tutelle américaine, la mise en place d'une force de dissuasion nucléaire. L'indépendance, la souveraineté de la France sont les principes qui constituent la principale ligne de force de la politique extérieure du général de Gaulle.

On ne perdra pas de vue que, pour les sujets de deuxième partie (commentaire d'un document d'histoire), le niveau d'exigence doit se limiter à l'essentiel, dans la mesure où « *l'ensemble des réponses [aux questions] ne doit pas excéder une page* ». Par ailleurs, le correcteur appréciera cette limitation à une page avec toute la souplesse requise.